

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de Victoriaville que le rôle général de perception des taxes foncières générales et spéciales, ainsi que des tarifs pour l'année 2026, a été déposé au bureau de la soussignée.

Quant aux comptes de taxes, ils seront expédiés dans le délai prévu par la loi.

Donné à Victoriaville, ce 21 janvier 2026.



Catherine Ouellet, CPA, M.Fisc
Trésorière

